

Mme Ros

Exercice d'évaluation de l'autonomie

Situation de Mme Ros, évaluation à l'hôpital en SSR suite à une fracture.

Mme Ros a beaucoup de difficultés à s'alimenter en particulier avec les liquides où on doit l'aider. Elle se salit souvent avec la nourriture.

Elle n'arrive pas à se laver seule ou seulement la figure. Ses tremblements au niveau de ses mains et sa difficulté à se pencher entraînent aussi un besoin d'aide pour son habillement. Elle peut se peigner et brosser ses cheveux certaines journées mais a vraiment besoin d'aide pour le brossage de ses dents et ses soins d'ongles.

Elle souffre d'incontinence urinaire avec fuites assez fréquentes et porte des protections contre l'incontinence autant le jour que la nuit. Au niveau de la fonction intestinale il lui arrive d'avoir occasionnellement des fuites incontrôlées.

Depuis sa fracture de hanche, pour laquelle elle est à l'hôpital, Mme Ros a besoin de l'aide d'une personne pour faire ses transferts. Elle est capable d'un peu de mise en charge ce qui facilite le travail des aides-soignants. Elle ne marche plus maintenant et a besoin d'un fauteuil roulant. Malheureusement elle n'a pas la force de le propulser elle-même. Elle n'a pas à utiliser les escaliers car il y a un ascenseur dans l'hôpital.

Madame Ros a une cataracte bilatérale non opérée. Sa vision est floue, elle a de la difficulté à voir précisément ce qu'il y a dans son assiette par exemple. Elle a depuis quelques années un appareil auditif qu'on doit lui installer. Madame Ros peut nous communiquer ses besoins mais cherche ses mots de plus en plus. Elle a de la difficulté à lire et à écrire en raison de ses problèmes de vision.

Madame Ros oublie à présent ce qu'elle a fait dans sa journée, la visite qu'elle a eue et répète souvent les mêmes propos et les mêmes questions. Elle sait qu'elle est à l'hôpital mais ne sait plus la date du jour ni même le mois. Elle n'arrive pas à reconnaître le personnel même si l'infirmière se nomme à chaque visite dans la chambre. Quand on lui explique la raison de son arrivée à l'hôpital et les consignes de sécurité, elle n'arrive pas à en comprendre les raisons et à s'en souvenir. Il lui arrive de prendre des risques en essayant de se lever seule de son lit. Elle ne pense pas à utiliser la sonnette et a glissé à côté de son lit hier.

Du fait du nouvel handicap et de l'impossibilité d'apprendre de nouvelles façons de faire tenant compte du fauteuil roulant, Mme Ros n'est plus en mesure d'entretenir une maison et de préparer des repas. Elle ne faisait plus de courses avant la fracture sa famille s'occupant de lui apporter ce dont elle avait besoin. Sa fille entretenait ses vêtements. Actuellement, l'infirmière aide Mme Ros en composant les numéros de téléphone désirés lorsqu'elle s'ennuie de sa fille.

Mme Ros est maintenant inscrite au « transport adapté ». Dimanche, ce sera sa première sortie et elle pourra aller faire une petite visite à sa fille à la maison. Le personnel a aussi pensé à lui remettre sa médication que sa fille lui donnera au moment opportun.

Mme Ros finalement n'est plus capable de gérer son argent. Heureusement elle avait autorisé sa fille dans le passé à faire sa gestion financière par le biais d'une procuration bancaire.

Évaluez l'autonomie de Mme Ros (et dites quels éléments vous manquent) pour les activités suivantes : se nourrir, se laver, s'habiller, entretenir sa personne, continence urinaire et fécale, utiliser les toilettes, se déplacer, voir entendre et communiquer, s'orienter, se souvenir, comprendre, juger se comporter de façon appropriée, entretenir de la maison, préparer ses repas, faire ses courses, entretenir son linge, téléphoner, utiliser les transports, gérer son budget, gérer ses médicaments.

Mme Ros

Corrigé

Pour se nourrir → attention se nourrir, ce n'est pas faire son repas, donc on évalue la personne une fois installé devant son plateau repas. Va-t-elle avoir besoin d'aide (couper la viande, ouvrir les contenants...)...Utiliser les contenants de boisson fait en général partie de l'activité

Si on avait une personne ayant une sonde de gastrostomie ou sonde gastrique ? → limitation activité se nourrir : totale mais si elle gère seule ses poches la restriction de participation sociale sur l'activité alimentation peut être nulle.

Pour se laver → que fait-elle exactement avec la figure ? Efficace → pas un besoin total ; occupationnel → besoin total. En général on évalue ici les transferts vers le bain ou douche (ce sont des transferts un peu différents de ceux requis pour la mobilité). L'autonomie totale pour se laver inclus en général toutes les activités qui se passent dans la salle de bain (préparation des affaires, séchage, ajustement de la température etc...)

Pour habillage → on ne sait pas jusqu'où va l'aide (boutons ? lacets ? bas ? ou plus que cela ? voire tout ?)

Pour entretenir sa personne → il faudrait se renseigner sur les shampoings

Pour la continence urinaire elle est plus atteinte que la continence fécale → est-elle capable de gérer ses protections ? → cela ne joue pas sur la limitation d'activité mais sur la participation sociale. On ne sait pas ce qu'il en est de l'utilisation des toilettes (hygiène), mais il semble qu'il y ait une continence résiduelle urinaire à faire préciser (la limitation n'est pas totale). Défécation : attention à la nécessité de lavements, porteur de stomie est en limitation totale mais pas forcément en restriction de participation.

Pour la mobilité → « elle ne marche plus », il n'est pas toujours facile de différencier transferts et marche dans la mesure où elle se met en charge et participe elle n'est pas en situation de limitation totale. En règle générale on estime la marche sur une distance donnée (+/-10m par exemple). Elle n'est certainement pas en situation de limitation totale sur les transferts, possiblement sur la marche. Il serait intéressant de savoir si elle a des orthèses et si oui qui les installe

Pour se déplacer en FR, elle a besoin d'aide, mais la limitation totale serait ici qu'elle ne puisse même pas être transportée en FR et inversement, le seul fait de se déplacer –même seul- en FR indique une limitation d'activité

Dans le cas de Mme Ros on n'a pas besoin de la mettre devant un escalier pour savoir qu'elle ne va pas y arriver seule !! Pour savoir si elle aurait besoin d'être transportée il faut mieux documenter la marche

On n'a aucune information sur la circulation à l'extérieur en FR

Pour la fonction voir, il semble que la personne n'ait pas besoin d'une intervention « physique » (c'est-à-dire d'un « guidage », la limitation totale serait la perte de la vue ce qui n'entraîne pas nécessairement une restriction absolue de participation

Le fait qu'elle ait ou pas un appareil auditif ne nous renseigne que peu sur sa limitation d'activité à entendre une fois qu'elle est installée

Pour la communication on en est restreint à une communication très restreinte (sur les besoins simple). L'utilisation nécessaire du langage des signes pour communiquer est sur le plan stricto sensu de l'activité « parler » une limitation. Là aussi on voit que si la personne est entourée de personne manipulant ce langage aisément, la restriction de participation devrait être quasi-nulle et c'est aussi pour cela qu'il peut être important d'évaluer les fonctions de façon « primaire » et non la fonction très

Mme Ros

globale « communiquer » où cette situation serait plus difficile à coter. La fonction « parler » de quelqu'un qui ne s'exprimerait qu'en polonais serait sans doute conservée (si dans cette langue il peut exprimer toute sa pensée) alors que la restriction de participation sociale peut être importante s'il est plongé dans un univers où personne ne parle sa langue.

Quelles questions pour la mémoire ? Attention à ne pas confondre orientation et mémoire. La limitation totale d'activité est une amnésie totale du présent et du passé.

Elle a encore quelque repère mais on voit que l'activité orientation est sévèrement limitée.

Pour la compréhension il faut différencier la compréhension de la rétention ce qui nécessite des activités de validation et des adaptations éventuelles. Il faut aussi se méfier des lenteurs. La limitation totale correspond aux personnes qui sont dans la totale impossibilité de comprendre ce qui est dit malgré les explications et la simplification des consignes.

Tester le jugement est complexe (évaluer une situation prendre des décisions appropriées, raisonner)

Le fait de ne pas retenir les consignes n'est pas un trouble du comportement ni du jugement. Les troubles comportementaux peuvent être positifs ou négatifs

Pour les repas : peut-elle encore participer un peu ?

Pour les moyens de transports le fait qu'elle soit inscrite ne permet pas de dire si cela va bien se passer ou pas

Pour le téléphone on ne sait pas trop si elle est ou pas capable d'appeler elle-même, il faudrait aussi savoir ce qui se passe quand elle a le téléphone.

Pour le budget il faudrait savoir si elle peut gérer un peu de monnaie ou pas